

BANQUE DU CANADA

Le taux cible des fonds à un jour est maintenu à 1 % **La BdC se montre plus préoccupée des déséquilibres dans le secteur des ménages**

SELON LA BANQUE DU CANADA (BdC)

- Le taux cible des fonds à un jour reste à 1,00 %.
- Même si la BdC s'attend encore à ce que l'économie mondiale se renforce en 2015 et en 2016, le profil d'évolution est plus faible qu'en juillet et les perspectives de croissance varient d'une région à l'autre. Des vents contraires persistants continuent de souffler sur la plupart des économies et la croissance demeure tributaire de la détente monétaire exceptionnelle.
- L'économie américaine gagne en vigueur, surtout dans les secteurs qui sont bénéfiques aux perspectives des exportations canadiennes. Le dollar américain s'est apprécié par rapport aux autres grandes monnaies, dont le dollar canadien.
- Au Canada, les exportations ont commencé à réagir. Toutefois, les investissements des entreprises demeurent faibles. Parallèlement, alimentés par de très bas taux d'emprunt, le marché du logement et les dépenses de consommation affichent une vigueur renouvelée et les ventes d'automobiles ont atteint des sommets. La baisse des termes de l'échange aura un effet modérateur sur le revenu.
- La Banque prévoit que la croissance du PIB réel du Canada se situera en moyenne près de 2 ½ % au cours de la prochaine année, avant de ralentir graduellement pour s'établir à 2 % à la fin de 2016 [...]. À mesure que les vents contraires extérieurs s'estomperont, la confiance dans la durabilité de la demande intérieure et mondiale devrait se renforcer et les investissements des entreprises devraient s'accroître.
- Alors que l'économie se remettra à tourner à plein régime au second semestre de 2016, l'inflation mesurée tant par l'indice de référence que par l'IPC global devrait s'établir aux environs de 2 % de façon durable.
- La Banque estime que les risques entourant sa projection de l'évolution de l'inflation sont relativement équilibrés. Parallèlement, les risques planant sur la stabilité financière associés aux déséquilibres dans le secteur des ménages s'inscrivent en légère hausse.

COMMENTAIRES

De façon générale, on sent que les autorités monétaires sont un peu plus optimistes concernant les perspectives de croissance, même si un accent important est mis sur la nature

incertaine des conditions économiques et des différentes projections. En outre, la BdC dénote que l'évolution des exportations canadiennes est encourageante grâce à une économie américaine en meilleure santé, une amélioration qui était attendue par les autorités monétaires depuis un certain temps.

Le scénario économique de la BdC a très peu changé par rapport à celui établi en juillet dernier. Les autorités monétaires mentionnent néanmoins que les déséquilibres dans le secteur des ménages pourraient s'accroître davantage en raison de la vitalité du marché de l'habitation dans certaines régions du pays et de la récente vigueur des dépenses de consommation (en particulier pour les automobiles). Cette préoccupation, combinée à certains développements favorables sur la scène économique nord-américaine, est sans doute à l'origine de la disparition de la mention concernant la neutralité de la BdC à l'égard du moment et de la direction du prochain changement des taux d'intérêt directeurs. On peut donc croire que les autorités monétaires écartent maintenant la possibilité de devoir abaisser le taux cible des fonds à un jour.

Implications : Comme nous le croyons depuis plusieurs trimestres, le prochain changement de la politique monétaire sera une hausse des taux d'intérêt directeurs. La grande inconnue demeure le moment où cette hausse sera décrétée. Malgré des signes encourageants, les incertitudes entourant les perspectives économiques canadiennes demeurent très importantes, de sorte que la BdC attendra encore plusieurs trimestres avant d'agir. Il faut dire que l'économie canadienne dispose encore de capacités excédentaires de production, ce qui procure une certaine marge de manœuvre. À notre avis, la première hausse du taux cible des fonds à un jour ne sera pas décrétée avant l'automne 2015.

Benoit P. Durocher
Économiste principal

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef

Mathieu D'Anjou
Économiste principal

Benoit P. Durocher
Économiste principal

Jimmy Jean
Économiste principal

Hendrix Vachon
Économiste senior

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Calendrier 2014 des réunions des banques centrales

	<u>Décision</u>	<u>Taux</u>		<u>Décision</u>	<u>Taux</u>		
JANVIER			JUILLET				
9	Banque centrale européenne	s.q.	0,25	1	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50
9	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50	3	Banque centrale européenne	s.q.	0,15
15	Banque du Brésil	+50 p.b.	10,50	3	Banque de Suède	-50 p.b.	0,25
21-22	Banque du Japon	---	---	10	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50
22	Banque du Canada	s.q.	1,00	11	Banque du Mexique	s.q.	3,00
29	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.	2,50	14-15	Banque du Japon	---	---
29	Réserve fédérale	s.q.	0,25	16	Banque du Brésil	s.q.	11,00
31	Banque du Mexique	s.q.	3,50	16	Banque du Canada	s.q.	1,00
FÉVRIER			AOÛT				
3	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50	5	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50
6	Banque centrale européenne	s.q.	0,25	7	Banque centrale européenne	s.q.	0,15
6	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50	7	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50
13	Banque de Suède	s.q.	0,75	7-8	Banque du Japon	---	---
17-18	Banque du Japon	---	---	SEPTEMBRE			
26	Banque du Brésil	+25 p.b.	10,75	2	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50
MARS			OCTOBRE				
3	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50	2	Banque centrale européenne	s.q.	0,05
5	Banque du Canada	s.q.	1,00	6	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50
6	Banque centrale européenne	s.q.	0,25	6-7	Banque du Japon	---	---
6	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50	9	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50
10-11	Banque du Japon	---	---	22	Banque du Canada	s.q.	1,00
12	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	+25 p.b.	2,75	23	Banque de Norvège	s.q.	1,50
19	Réserve fédérale	s.q.	0,25	28	Banque de Suède	s.q.	0,25
20	Banque nationale suisse	s.q.	0,00	29	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.	3,50
21	Banque du Mexique	s.q.	3,50	17	Réserve fédérale	s.q.	0,25
27	Banque de Norvège	s.q.	1,50	18	Banque de Norvège	s.q.	1,50
31	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50	18	Banque nationale suisse	s.q.	0,00
AVRIL			NOVEMBRE				
2	Banque du Brésil	+25 p.b.	11,00	3	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50
3	Banque centrale européenne	s.q.	0,25	6	Banque centrale européenne	s.q.	0,15
7-8	Banque du Japon	---	---	6	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50
9	Banque de Suède	s.q.	0,75	18-19	Banque du Japon	---	---
10	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50	DÉCEMBRE			
16	Banque du Canada	s.q.	1,00	1	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50
23	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	+25 p.b.	3,00	3	Banque du Brésil	s.q.	0,15
25	Banque du Mexique	s.q.	3,50	3	Banque du Canada	s.q.	1,00
30	Banque du Japon	---	---	4	Banque centrale européenne	s.q.	0,25
30	Réserve fédérale	s.q.	0,25	4	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50
MAI			NOVEMBRE				
6	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50	5	Banque du Mexique	s.q.	3,00
8	Banque centrale européenne	s.q.	0,25	10	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.	3,50
8	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50	17	Réserve fédérale	s.q.	0,25
8	Banque de Norvège	s.q.	1,50	18-19	Banque du Japon	---	---
20-21	Banque du Japon	---	---	DÉCEMBRE			
28	Banque du Brésil	s.q.	11,00	1	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50
JUIN			DÉCEMBRE				
3	Banque de réserve d'Australie	s.q.	2,50	3	Banque du Brésil	s.q.	0,15
4	Banque du Canada	s.q.	1,00	3	Banque du Canada	s.q.	1,00
5	Banque centrale européenne	-10 p.b.	0,15	4	Banque centrale européenne	s.q.	0,25
5	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50	4	Banque d'Angleterre	s.q.	0,50
6	Banque du Mexique	-50 p.b.	3,00	5	Banque du Mexique	s.q.	3,00
11	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	+25 p.b.	3,25	10	Banque de réserve de Nouvelle-Zélande	s.q.	3,50
12-13	Banque du Japon	---	---	11	Banque de Norvège	s.q.	1,50
18	Réserve fédérale	s.q.	0,25	11	Banque nationale suisse	s.q.	0,00
19	Banque de Norvège	s.q.	1,50	16	Banque de Suède	s.q.	0,25
19	Banque nationale suisse	s.q.	0,00	17	Réserve fédérale	s.q.	0,25
				18-19	Banque du Japon	---	---

NOTE AUX LECTEURS : Certaines banques peuvent décider de modifier les taux entre les réunions prévues. Les simplifications s.q. et p.b. correspondent respectivement à *statu quo* et points de base.